

La communauté de communes inquiète de la baisse des dotations de l'État

Le conseil de la Communauté de communes du Val des Mauves s'est réuni jeudi, au Centre associatif et culturel de Chaingy. À l'ordre du jour :

Budget. Modifications du budget principal et du budget annexe de l'extension de la zone d'activités des Pierrelets. Outre celles liées à quelques ajustements de dépenses et de recettes fiscales, les modifications font apparaître les effets de la réduction des dotations allouées par l'État. Ainsi, la dotation d'intercommunalité enregistre une baisse de 51.000 euros sur une prévision initiale de 300.000 euros. Par conséquent, le conseil a adopté une motion de soutien à l'Association des maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

Un éventuel regroupement de com'com' serait complexe

Réforme. Pauline Martin, présidente de la commu-

nauté de communes, a informé le conseil des contacts avec ses homologues de la Beauce oratorienne et de Beaugency, dans la perspective de la réforme territoriale. L'assemblée communautaire a noté la complexité d'un éventuel regroupement et s'est inquiétée des règles de représentation des petites communes.

Informations. Pauline Martin a informé des travaux sur le schéma de mutualisation, de la reprise des travaux des groupes voirie et culture. Ce dernier est chargé de présenter un programme culturel intercommunal pour 2015. Par ailleurs, elle a abordé les opérations de vente des locaux de l'ancien collège de Meung-sur-Loire ainsi que de l'affectation des recettes de la vente.

Mutualisation. Le conseil a approuvé l'adhésion de la communauté de communes du Val des Mauves à la centrale d'achats Approllys, créée par les départements du Loiret, de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher. Le passage par cette centrale se substituera, dans de nombreux cas, aux groupements locaux dans le but d'obtenir de meilleures conditions de négociation. ■